

Partie 1**Chapitre 1.3**

1.3.1 Dans le Nota 3, ajouter "aussi" avant "sous 1.7.2.5".

Chapitre 1.6

Ajouter la nouvelle mesure transitoire suivante:

"1.6.1.23 Les extincteurs construits avant le 1er juillet 2011 conformément aux prescriptions du 8.1.4.3 applicable jusqu'au 31 décembre 2010 peuvent encore être utilisés."

Partie 3**Chapitre 3.2****Tableau A**

Dans l'en-tête du tableau, pour la colonne (7a), au lieu de "3.4.6" lire "3.4".

Chapitre 3.3**3.3.1**

DS584 Remplacer les deux premiers alinéas par le nouvel alinéa suivant :

"- il ne contient pas plus de 0,5 % d'air à l'état gazeux;"

Partie 4**Chapitre 4.1**

4.1.3.8.2 Dans le Nota, au lieu de "3.4.6" lire "3.4.1".

Partie 9**Chapitre 9.2**

9.2.2.3.3 et

9.2.2.6.3 Au lieu de "IEC Standard 529" lire "IEC Standard 60529".